

Identification de la masse d'eau

Mise à jour :
Août 2019

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si masse d'eau cours d'eau)
FRAR34	MARQUE				31,3
SAGE	Marque Deule	Structure porteuse	MEL	Département(s)	59
Autorités GEMAPI				Cycle DCE	2

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la morphologie de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Recalibrage/rectification Endiguement	Entre Fretin et Tressin, soit environ 10 km, la Marque a été rectifiée et déconnectée de son lit majeur. Les zones humides historiques de ce secteur ont été comblées pour la plupart, quelques zones de marais subsistent. Les 2 derniers km de la masse d'eau transitent dans l'agglomération de Wasquehal où elle est donc contrainte. De manière générale, la Marque est encaissée.	GT Hydromorpho

Commentaires : La masse d'eau correspond à la Marque non canalisée jusqu'à Wasquehal ; la Marque canalisée à partir de Wasquehal se jette dans la Deule à Marquette les Lilles.

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'hydromorphologie, la masse d'eau peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)
Non

Si non

Si oui



Proposition de classement en masse d'eau naturelle

Poursuite du processus de désignation MEFM

Caractérisation économique des activités :

Usages	Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>	Altérations liées à l'usage
Activités principales	ONRN	51 900 habitants, 7 438 entreprises, 3 306 995 m ² surface bâtiment	Endiguement, recalibrage et rectification
Protection contre les inondations			
Pêche en eau douce			

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres
La masse d'eau est classé en 2ème catégorie piscicole.	La masse d'eau contient la réserve naturelle régionale Le Héron (FR9300113), la ZPS Les "Cinq Tailles" (FR3112002), les ZNIEFF de type I : Lac du Héron (310013374), Prairies et Bois humides des 17 bonniers à Willem (310014128), Bois et Prairies de Boughelles et Wannehain (310030092), Mairies d'Ennevelin à Cysoing (310013750), forêt domaniale de Phalempin, le bois de l'Offlarde, Bois Monsieur, les Cinq Tailles et leurs lisières (310013741) ainsi que la ZNIEFF de type II : Vallée de la marque entre Ennevelin et Hem (310013373).

Etape 1 : Identification des mesures de restauration nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes	Supprimer busage et protection de berges sur Wasquehal (2 km)	268 000 €	Actualisation coût unitaire étude Antea 2014

Etape 2 : Identification des impacts des mesures de restauration nécessaires à l'atteinte du bon état

Impacts sur les activités :

Usages (principaux en gras)	Pertes	
	Descriptif	Quantification
Protection contre les inondations	Plus de protections contre les inondations	Augmentation du risque inondations de territoires jusqu'alors protégés
Pêche en eau douce		

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Amélioration de l'environnement au sens large		
Descriptif	Coût environnemental : valeur de référence	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Bénéfice environnemental : valeur de référence	Calcul pour la masse d'eau concernée
Sans objet car impact	Sans objet car impact	Sans objet car impact	Sans objet car impact	Sans objet car impact économique	Sans objet car impact économique

Commentaires à l'issue de l'étape 2 : Les mesures de restauration auraient un impact négatif sur la protection contre les inondations dans les secteurs urbanisés, très denses dans le secteur.

Impact négatif significatif	Sur les activités (oui/non)	Sur l'environnement (oui/non)
	Oui	

Si oui pour les activités et/ou l'environnement *Si non pour les activités et l'environnement*



Proposition de classement en masse d'eau naturelle

Poursuite du processus de désignation MEFM

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions ?

Usages (principaux en gras)	Action(s) alternative(s)	Faisabilité technique	Impact environnemental			Coût de mise en œuvre de la solution alternative
			Descriptif	Coûts et/ou bénéfices environnementaux	Calcul pour la masse d'eau concernée	
Protection contre les inondations	Aucune alternative	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Pêche en eau douce		Faisable	Neutre ou négatif : risque de prélèvements trop importants des espèces sur les plans d'eau			

Commentaires à l'issue de l'étape 3 : Aucune solution alternative n'est envisageable.

Synthèse générale à l'issue du processus :

Proposition de classement en MEFM.